

ANNEX A

No. 2861. SLAVERY CONVENTION SIGNED AT GENEVA ON 25 SEPTEMBER 1926 AND AMENDED BY THE PROTOCOL OPENED FOR SIGNATURE OR ACCEPTANCE AT THE HEADQUARTERS OF THE UNITED NATIONS, NEW YORK, ON 7 DECEMBER 1953¹

No. 3822. SUPPLEMENTARY CONVENTION ON THE ABOLITION OF SLAVERY, THE SLAVE TRADE, AND INSTITUTIONS AND PRACTICES SIMILAR TO SLAVERY. DONE AT THE EUROPEAN OFFICE OF THE UNITED NATIONS AT GENEVA, ON 7 SEPTEMBER 1956²

ACCESSIONS

Instruments deposited on:

5 July 1973

SAUDI ARABIA

ANNEXE A

N° 2861. CONVENTION RELATIVE À L'ESCLAVAGE, SIGNÉE À GENÈVE LE 25 SEPTEMBRE 1926 ET AMENDÉE PAR LE PROTOCOLE OUVERT À LA SIGNATURE OU À L'ACCEPTATION AU SIÈGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, NEW YORK, LE 7 DÉCEMBRE 1953¹

N° 3822. CONVENTION SUPPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE, DE LA TRAITE DES ESCLAVES ET DES INSTITUTIONS ET PRATIQUES ANALOGUES À L'ESCLAVAGE. FAITE À L'OFFICE EUROPÉEN DES NATIONS UNIES, À GENÈVE, LE 7 SEPTEMBRE 1956²

ADHÉSIONS

Instruments déposés le :

5 juillet 1973

ARABIE SAOUDITE

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 212, p. 17; for subsequent actions, see references in Cumulative Indexes Nos. 3 to 8 and 10, as well as annex A in volumes 826, 856, 861 and 875.

² *Ibid.*, vol. 266, p. 3; for subsequent actions see references in Cumulative Indexes Nos. 3 to 10, as well as annex A in volumes 759, 760, 814, 818, 826, 832, 850, 856 and 861.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 212, p. 17; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 3 à 8 et 10, ainsi que l'annexe A des volumes 826, 856, 861 et 875.

² *Ibid.*, vol. 266, p. 3; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 3 à 10, ainsi que l'annexe A des volumes 759, 760, 814, 818, 826, 832, 850, 856 et 861.